

## Compte Rendu du CA de l'UL du 28/09/2021 par le SNPTES

Le CA débute à 9h05.

Procurations : 3

### 1. Informations du Président

Président : augmentation générale des effectifs étudiants, certaines filières (Droit, STAPS, etc.) sont en tension. Pour le PASS (Parcours Accès Santé Spécifique) et la LAS (Licence Accès Santé), les systèmes de réversion des places ont permis d'absorber les candidats.

Calendrier des conseils du second semestre bientôt envoyé. Les élections auront lieu en avril 2022, les administrateurs actuels ont un mandat identique à celui du Président (fin 20 mai 2021), il pourrait toutefois y avoir une réunion « technique » du CA si besoin après les élections d'avril.

Liste des programmes d'équipements prioritaires en recherche publiée. L'UL est associée à un PEPR – Programme Prioritaire d'Équipement de Recherche (DIADEME, sur les matériaux).

CPER : pas d'informations supplémentaires. La volumétrie sera plus réduite que dans le précédent, et des interrogations sur le volet européen (FEDER). Pour la recherche, pas d'informations sur les montants. Sur le bâtiment, déception car pas d'inscription au CPER du volet FST Vandoeuvre, le chantier Saulcy n'est que partiellement pris en compte. L'impression est que l'obtention du Plan de Relance nous prive du CPER. L'UL n'est pas associée aux discussions pour l'instant.

Réunion de célébration de l'ISite et de lancement des programmes ORION et SIRIUS. ORION a déjà commencé avec des parcours recherche.

Conférence Universitaire Territoriale en novembre.

Science and You, du 16 au 19 novembre.

Classement de Shanghai : l'UL reste dans la gamme 200-300.

DGS : Bilan Efficience 2018-2022 : amélioration d'un certain nombre de processus pour obtenir des gains de temps : gestion des conventions, accueil des vacataires, mise à jour aussi proche que possible du temps réel des organigrammes de l'UL, etc.

DGSA : synthèse sur la réflexion des fonctions support. Des scénarii seront proposés en fin d'année et soumis à la nouvelle équipe politique après sa mise en place.

### 2. Projet de compte rendu du Conseil d'Administration du 6 juillet 2021

Vote : 1 abstention, autres pour.

### 3. Projet de compte rendu du Conseil d'Administration du 20 juillet 2021

Point reporté du fait d'une mauvaise transmission des documents.

## **Enjeux stratégiques**

### **4. Covid-19 : point d'étape (information, échanges)**

Président : situation à l'UL reste stable et plutôt bonne. Le taux de vaccination des étudiants est élevé (on peut l'estimer entre 80 et 90%). L'ensemble des activités universitaires a repris en présentiel. Le passe sanitaire est obligatoire dans certaines activités (réunions de plus de 50 personnes accueillant un public extérieur entre autres). La vaccination est obligatoire pour les étudiants en santé et psychologie, et pour tous les agents travaillant en santé dans l'établissement. Des cas individuels mais pas de clusters déclarés au niveau de l'UL, le passe sanitaire y est certainement pour beaucoup.

### **5. Processus d'auto-évaluation : point d'étape (information, échanges)**

VP CA : auto-évaluation se déroule en parallèle des échéances électorales (dépôt du dossier d'auto-évaluation de l'UL en juin 2022) : ce sont les conseils actuels qui vont devoir gérer le dossier (pour un nouveau contrat en janvier 2024). Souci : les référentiels de la vague C (qui nous concerne) sont encore inconnus, nous les aurons au début novembre. Ceci dit, le travail dit être anticipé.

Auto-évaluation encadrée par des standards européens. C'est un moment clé pour l'Établissement pour porter un regard sur les activités menées en lien avec les projets et le contrat d'Établissement. Le calendrier est relativement serré : il faut terminer avant fin mars 2022. L'Établissement est en cours de recueil de toutes les informations nécessaires afin de pouvoir remplir le référentiel dès sa connaissance acquise. Au 2<sup>nd</sup> semestre 2022, échanges entre UL et HCERES, puis visite sur site en 2023.

Ce qu'on sait déjà : le précédent rapport d'auto-évaluation faisait 200 pages, cette fois il faut tenir dans 60 : c'est une gageure ; on rentre dans une logique de preuve (montrer ce qu'on affirme) ; la notion d'impact de ce que nous mettons en œuvre devient centrale (évaluation intégrée).

Principales évolutions à prévoir : intégrer la politique de site dans le pilotage stratégique et opérationnel ; préciser les moyens et dispositifs d'accompagnement de la recherche, les ressources mobilisées pour l'enseignement ; renforcer la part intégrité scientifique et Responsabilité Sociétale et Écoresponsable.

### **6. « Lorraine Université d'Excellence (LUE) » : évaluation, pérennisation et perspectives (information, échanges)**

Président : lancement des appels IDEX en 2011. Actuellement, 8 IDEX et 1 ISITE sont confirmés. Finalement 2 critères ont prévalu : qualité scientifique des sites et leadership sur la politique territoriale et internationale qu'ils pouvaient avoir. Si on compare à la carte des universités françaises classées dans les 500 premières du classement de Shanghai, on constate un certain recouvrement. L'UL est autour de la place 210 (reconstitution du classement dans la gamme 200-300 du fait que les données sont publiques).

VP International : retour positif du jury sur notre positionnement global, le renforcement de notre visibilité en recherche, la progression des relations avec l'industrie, la dimension territoriale, l'attractivité des campus, la gouvernance et la volonté de la faire évoluer. Il donne des recommandations : plus d'échanges internationaux entrants et sortants (dans UNIGR, il n'y a pas d'universités de rang équivalent), plus de recrutements à l'international, et attention à limiter l'endo-recrutement.

Au final : note A en recherche, innovation, université cible, vie universitaire, partenariats, gouvernance ; B en formation, visibilité internationale, politique RH.

Le représentant de Metz Métropole souligne un gros avantage que les autres n'ont pas : GeorgiaTech, là nous avons une université de même rang.

La suite : poursuite des projets, déploiement de SIRIUS et ORION, à développer : politique talents/attractivité et parcours de formation internationaux et transdisciplinaires, définir des grands programmes interdisciplinaires qui pourraient prendre la suite des Labex (pour expertise au premier semestre 2024).

Le représentant de Metz Métropole demande de prévoir un comité de suivi de LUE qui intègre en particulier Metz. Suite aux assises de l'ESR qui ont lieu actuellement à Metz, il rencontre ce jour le maire de la ville, et il semblerait que les acteurs de terrain souhaitent émerger sur des grands projets. Il faut challenger les territoires et les Collectivités pour qu'ils viennent en soutien.

## **7. Mise en œuvre de la Loi de Programmation de la Recherche (LPR) : point d'étape (information, échanges)**

Président : la LPR amène des moyens nouveaux, mais le MESRI est très en retard notamment sur la part RH : des textes attendus en mai 2021 ne sont encore pas disponibles.

Régime indemnitaire des BIATSS : proposition d'aller plus loin que la proposition MESRI (faire profiter tous les personnels de BAP C). Une revalorisation des personnels de catégories A et B est à venir. Repyramidage des emplois notamment de C vers B, a priori par liste d'aptitude, mais en attente des textes.

Régime indemnitaire des Enseignants-chercheurs (RIPEC) : augmentation des primes de recherche. En revanche réforme envisagée des PES (Prime d'Encadrement Scientifique) et PEDR (Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche), avec la fin des possibilités de conversion de prime en décharge de service.

Moyens nouveaux en recherche, notamment accompagnement des Enseignants-chercheurs arrivant à l'UL, contrats doctoraux nouveaux, repyramidage des emplois de MCF en PR, mais en attente de la méthode, chaires de PR juniors (en attente des textes).

## **Recherche & Valorisation**

### **8. Contractualisation 2024-2028 : liste des futures Unités de Recherche, Structures Fédératives et Ecoles Doctorales pour le contrat quinquennal 2024-2028**

VP Recherche : les listes des structures à évaluer sont prêtes à être remontées, dans un contexte plutôt évolutif : 28 UMR (dont 20 CNRS), 32 UR (ex EA). 16 directrices pour 44 directeurs. 7 structures fédératives (1F, 6H) et 8 Ecoles Doctorales (6F, 2H). Les dossiers seront finalisés au printemps 2022, et la visite des unités de recherche aura lieu à l'automne-hiver 2022-2023, et retour des évaluations au printemps 2023. À noter que les structures fédératives évaluées sont seulement celles qui disposent de moyens et de locaux spécifiques.

Vote : 1 abstention, autres pour.

### **9. Attribution de dotations supplémentaires aux pôles scientifiques (crédits aux unités et contrats doctoraux - LPR)**

VP Recherche : 3 volets dans la dotation :

- Dotation socle aux unités : +10% cette année, l'UL ayant défini des clés de répartition visant à supprimer certaines inégalités, on n'a pas réparti 10% sur chaque Pôle Scientifique ;

- Moyens d'accueil des MCF : il s'agit de 10 k€ de fonctionnement qui leur sont attribués à leur arrivée dans l'Établissement, et qui sont donc à dépenser d'ici la fin de l'année civile, alors que le bénéficiaire est arrivé en septembre. Il est proposé d'attribuer 3k€ pour 2021 aux nouveaux et les 7 k€ restant en 2022.
- Contrats doctoraux supplémentaires : 6 qui s'ajoutent aux 100 déjà obtenus, avec un soutien prioritaire aux SHS.

Vote : unanimité pour.

### **Formation & Insertion Professionnelle**

#### **10. Liste définitive des « Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) » ouverts à l'Université de Lorraine**

#### **11. Création du Diplôme d'Université (DU) d'Arabe Sur Objectifs Spécifiques, niveau 1**

#### **12. Liste des Unités d'Enseignement (UE) libres en L2 - S4 année universitaire 2021-2022**

Vote groupé sur les points 10 à 12 : unanimité pour.

#### **13. Ouverture du BUT Biologie Médicale et Biotechnologie – rentrée 2022**

Point reporté.

#### **14. Ouverture du projet Erasmus Mundus Bio Forest for People (sous réserve)**

Point reporté.

### **Ressources Humaines**

#### **15. Publication à l'agrégation externe 2021 d'un poste de Professeur en droit privé et sciences criminelles**

#### **16. Levée de prescription opposée à un agent à l'IUT de Longwy**

#### **17. Liste des fonctions éligibles aux Primes de Charges Administratives (PCA) - Année universitaire 2021-2022**

#### **18. Loi de Programmation de la Recherche (LPR) : régime indemnitaire des catégories C – BIATSS et de la filière bibliothèque**

VP RH : deux difficultés : rien de prévu pour les AENES et les BAP ITRF non scientifiques (G, J). L'UL propose d'harmoniser le traitement pour tous les personnels. Il faut également gérer une forme de rétroactivité (janvier 2021). Ceci coûte 395 k€ à l'établissement en

propre. Pas de revalorisation pour la filière Bib vu que les montants minimaux sont déjà supérieurs aux montants prévus au MESRI.

*Votre représentant souligne l'effort de l'établissement et remercie le Président pour cela, mais souligne que les personnels ITERF en bibliothèque ne disposent pas du même régime que les personnels de la filière Bib.*

Vote : unanimité pour.

## **19. Revalorisation indemnitaire de la filière sociale – personnels infirmiers**

Vote groupé sur les points 15 à 17 + 19 : unanimité pour.

### **Vie Institutionnelle**

## **20. Modification des statuts de la Faculté de Pharmacie**

Vote : unanimité pour.

## **21. Modification de la charte informatique – titre 3 du Règlement Intérieur de l'Université de Lorraine : listes de diffusion**

VP RH : constat de débordements de plus en plus nombreux émanant d'une minorité d'utilisateurs sur la liste expression-libre. Des signalements et de demandes de protection fonctionnelle ont été émis en nombre.

Un GT a été mise en place entre administration et OS volontaires pour définir des règles dans un cadre de liberté réexprimé par le Président.

Le travail a porté sur 2 articles de la charte informatique, avec une possibilité de signalement de caractère inapproprié d'un message auprès de la DAJ. Une définition et une gradation des sanctions est également introduite. Le pied de page automatique des messages sera enrichi.

Mais une proposition a été faite d'élargir à l'ensemble des listes de diffusion ces modifications, et elle a été adoptée en CT.

Un représentant du collège A trouve que ceci est une avancée, mais on ne traite pas avec cela les problèmes de harcèlement électronique des personnels (un mail n'est pas un échange oral, surtout quand on met d'autres personnes en copie).

Président : il existe un dispositif harcèlement qui est adapté. En revanche, sur les échanges électroniques (avec les moyens UL ou pas), il est difficile d'exercer une totale régulation (avec risque d'aseptiser les échanges dans l'établissement).

Vote : 3 contre, autres pour.

**22. Désignation d'un représentant du collège BIATSS du Conseil d'Administration à la Commission Patrimoine Immobilier et Transition Énergétique (en remplacement de Mme Laurence MARTIN)**

VP CA : candidature de P. ARNOUX.

Vote : unanimité pour.

**23. Bilan des actes 2019 et 2020 pris par le Président en vertu de la délégation d'attributions du Conseil d'Administration en date du 23 mai 2017 (information)**

Président : tableau récapitulatif des actes en question, une partie étant intégrée dans le Rapport Social Unique.

Fin du CA : 12h35

Votre représentant au CA de l'UL

B. Dussoubs